



POLITIQUE JEUNESSE – PISTES DE RÉFLEXION

Document présenté par Égale Action

Document préparé par Éline Lauzon,
Directrice générale d'Égale Action

Pour que votre fille ait le choix puisse jouer et demeure active.

Pour que chaque fille soit outillée, participe et s'implique.

Pour atteindre l'équité dans la participation et l'encadrement.

Document déposé en date du 30 septembre, 2015

4545 Avenue Pierre-de-Coubertin
Montréal (Québec)
H1V 0B2

t. (514)252-3114 (3615)
f. (514)254-9621

info@egaleaction.com
www.egaleaction.com

Table des matières

Description de l'organisme	2
Égale Action/Entité légale.....	2
Énoncé de la mission	2
Clientèles cibles	2
Conseil d'administration.....	3
Préambule	4
Introduction.....	4
Bref historique du sport et de l'activité physique au féminin.....	4
État de la situation.....	5
Réflexion sur la situation, les défis et les occasions des jeunes Autochtones du Québec ..	6
Réflexion sur les grands principes de la future Politique québécoise de la jeunesse.....	6
Réflexion sur les trois orientations proposées pour la future Politique	8
Réflexion sur l'axe d'intervention 1 – De saines habitudes de vie	9
Réflexion sur l'axe d'intervention 2 – Un milieu favorable à la persévérance et la réussite scolaire	10
Réflexion sur l'axe d'intervention 3 – Des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir	13
Réflexion sur l'axe d'intervention 4 – Une citoyenneté active et plurielle	13
Les questions de la consultation.....	15
Conclusion	18

I - Description de l'organisme



Égale Action est un organisme québécois à but non lucratif légalement constitué selon la loi sur les compagnies, Partie III du Québec dont les services et programmes sont dispensés dans l'ensemble des régions du Québec depuis 2001. Le bureau administratif d'Égale Action est localisé au stade olympique de Montréal au Regroupement Loisir Québec. Suite à une vaste consultation de ses partenaires, collaborateurs, membres et contacts à l'automne 2012 afin de situer Égale Action dans le portrait québécois du sport et de l'activité physique, l'organisme est reconnu pour sa capacité d'innover, la qualité de ses services et programmes, son volet éducatif et son implication comme agent catalyseur dans les différents milieux. Il est également apprécié pour son accessibilité, son ouverture et sa mission au plan social.

Énoncé de la mission



Égale Action assure un leadership provincial, valorise, éduque, assure la promotion, soutient les leaders et mobilise les partenaires pour favoriser la participation équitable et les expériences positives des filles et des femmes en sport et activité physique au Québec.

Clientèles cibles



Égale Action s'adresse :

- Aux filles et aux femmes actives ou qui désirent l'être.
- Aux femmes et aux hommes qui interviennent auprès des filles et des femmes dans le milieu du sport et de l'activité physique, peu importe leur milieu et leur rôle d'intervention.
- Aux femmes et aux hommes gestionnaires ou en poste de décision dans les milieux du sport, de l'activité physique, du loisir, de la santé et de l'éducation.
- Aux filles et aux femmes qui s'impliquent ou qui désirent s'impliquer bénévolement en sport et activité physique.

Conseil d'Administration

	Guylaine Demers Présidente	Occupation : Enseignante et Directrice Département d'éducation physique Université Laval
	Sylvie Béliveau Vice-Présidente	Occupation : Directrice des programmes régionaux Soccer Canada
	Stéphanie Hoarau Vice-Présidente	Occupation : Coordinatrice Corporation études-sports Université de Sherbrooke
	Émilie Bouchard-Labonté Administratrice	Occupation : Journaliste Sportcom
	Gabriella Cosovan Trésorière	Occupation : Directrice technique Fédération de Tir à l'arc du Québec
	Carine Thibault Administratrice	Occupation : Gestionnaire de projet Réseau du Sport Étudiant
	Valérie Ouellette Secrétaire	Occupation : Coordinatrice à la programmation sportive Comité des jeux du Québec de Montréal
	Élaine Lauzon Représentante des employées	Occupation : Directrice générale Égale Action

II - Préambule

Introduction



Ce document présente la réflexion des membres du conseil d'administration d'Égale Action et de sa direction générale sur la Politique québécoise de la jeunesse. Afin d'en faciliter la lecture, ce document a été monté en tenant compte des thèmes abordés par la politique, jumelés à la vision, la mission et les activités d'Égale Action. Ainsi, nous abordons : la situation, les défis et les occasions des jeunes Autochtones du Québec; les grands principes de la future politique québécoise de la jeunesse et les orientations proposées pour la future Politique. À l'intérieur des orientations proposées, nous touchons quatre (4) axes que nous jugeons importants et pour lesquels nous devons porter une attention particulière : L'axe I sur les saines habitudes de vie; l'axe II sur un milieu favorable à la persévérance et la réussite scolaire; l'axe III sur les jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir et l'axe IV sur la citoyenneté active et plurielle. Nous vous présentons pour chacun des axes le ou les objectifs poursuivis, les moyens considérés, l'expérience d'Égale Action en la matière et quelques exemples de réussite. Nous avons opté pour un format condensé qui vous donnera un aperçu relativement clair de notre vision sur ce que pourrait contenir une version bonifiée de la Politique québécoise de la Jeunesse.

Bref historique du sport et de l'activité physique au féminin



On doit la Déclaration de Brighton à la première Conférence mondiale sur les femmes et le sport de 1994 à Londres. Plusieurs organismes et programmes qui ont pour objectif de favoriser l'équité des sexes dans la pratique d'activités physiques et sportives ont par la suite vu le jour. C'est le cas d'Égale Action au Québec depuis 2001 et de l'Association canadienne pour l'avancement des femmes et du sport qui elle, fait état de pionnière depuis 1981.

La Déclaration de Brighton donne les principes de base des mesures nécessaires à l'augmentation de la participation des femmes à tous les niveaux du sport (de l'initiation à la compétition) et dans tous les rôles (entraîneure, arbitre ou participante). On y trouve notamment un volet destiné aux jeunes ou l'on peut lire que « les recherches ont démontré que les filles et les garçons voient le sport de deux points de vue

complètement différents. Les responsables du sport, de l'éducation, des loisirs et de l'éducation physique pour les jeunes devraient donc s'assurer que les chances de participation et les occasions d'apprentissage qui correspondent aux valeurs, aux attitudes et aux aspirations des filles soient intégrées aux programmes existants. »

État de la situation



Selon les différentes études, avant le passage du primaire au secondaire s'amorce un processus de désengagement de la pratique de l'activité physique et sportive qui se poursuit jusqu'à l'âge adulte. Cette situation est plus importante chez les filles. On sait également que :

- Quel que soit le groupe d'âge, les garçons sont plus actifs que les filles.¹
- Au Canada, chez les jeunes de 6 à 19 ans, environ 9% des garçons et 4% des filles accumulent 60 minutes d'activité physique modérée ou vigoureuse au moins 6 jours par semaine.¹
- Durant leurs loisirs, environ 40% des adolescentes et 27% des adolescents sont actifs moins de 3,5 heures/semaine durant leurs loisirs.³
- La pratique d'activités physiques diminue avec l'âge. Ce déclin a tendance à être plus précoce chez les filles que chez les garçons.²
- Non seulement les adolescentes sont moins actives sur une base régulière, mais lorsqu'elles bougent, elles le font de façon moins intense que les garçons.³
- Les garçons voient le sport comme une activité leur permettant d'affirmer leur virilité et leur leadership alors que les adolescentes perçoivent la pratique d'activités physiques et sportives comme une façon de consolider et d'élargir leur réseau social.²
- Les filles accordent généralement plus d'importance au sentiment de ne pas avoir les habiletés requises pour la pratique d'une activité physique, comparé aux garçons.²

1) *Activité Physique des enfants et des jeunes au Canada*, Statistiques Canada, 2011

2) *L'activité physique, le sport et les jeunes*, Kino-Québec, 2011

3) *L'activité phys. et sport. des adolescentes : bilan, perspectives et pistes d'action*, Kino-Québec, 2013

III – La situation, les défis et les occasions des jeunes Autochtones du Québec

Note – référence en page 15 de la Politique : Les défis importants auxquels les jeunes autochtones sont confrontés et pour lesquels ils se trouvent parfois mal outillés.



Objectifs : Mieux outiller les jeunes filles autochtones.

Moyens - Réflexion : Les formations d'Égale Action peuvent contribuer à mieux outiller les filles, les femmes et les intervenants, tout en respectant leur culture.

Expériences : Formations MentoreActive, MentoreActive au primaire, Programme Leadership au féminin, En Mouvement.

Exemples de réussite : Présentation de la formation MentoreActive au sein de deux communautés autochtones de l'Abitibi-Témiscamingue. Succès constaté dans l'implémentation d'activités continues, par les filles pour les filles, à la suite de la formation pour l'une des deux communautés.

IV – Les grands principes de la future Politique québécoise de la jeunesse

Note – référence en page 17 de la Politique : La politique québécoise de la jeunesse cherchera particulièrement à OUTILLER les jeunes pour des transitions harmonieuses vers L'AUTONOMIE ...



Objectifs : Outiller les filles afin qu'elles soient autonomes dans leur pratique d'activités physiques et sportives.

Moyens - Réflexion : Les mots OUTILLER et AUTONOMIE constituent la CLEF #1 pour Égale Action dans la mesure où l'ensemble des formations et activités destinées aux jeunes filles visent à mieux les outiller et à leur donner une autonomie en matière de pratique d'activités physiques et sportives.

Expériences : MentoreActive et Académie MentoreActive.

Exemples de réussite : 36 jeunes filles mieux outillées en matière d'organisation d'événements sportifs grâce à deux éditions de l'Académie MentoreActive et plus de 600 jeunes filles de 15 à 17 ans formées avec la formation de leadership MentoreActive.

Note – référence en page 17 de la Politique : La politique québécoise de la jeunesse souscrita à l'établissement et au maintien de rapports égalitaires entre les citoyens et citoyennes sans distinction, notamment, du sexe ou de l'orientation sexuelle et cherchera à **PROMOUVOIR** des mesures qui favorisent l'**ÉGALITÉ** entre les femmes et les hommes.



Objectif : Favoriser la participation équitable et les expériences positives des filles et des femmes en sport et activité physique.

Moyens - Réflexion : Les mots **PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ** est la CLEF #2 pour Égale Action dans la mesure où ils font partie, avec toutefois un accent plus conciliant de notre part avec le mot «équité», de notre vision et de notre mission. De plus, plusieurs activités et documents développés par Égale Action visent la promotion de l'équité et de l'égalité en sport et activité physique pour les filles et les femmes.

Expérience – mission : Égale Action assure un leadership provincial, valorise, éduque, **promeut**, soutient les leaders et mobilise les partenaires pour favoriser la participation **équitable** et les expériences positives des filles et des femmes en sport et en activité physique.

Exemples de réussite : Bulletin Égale-Info (55 éditions), Pages Facebook «Égale Action» et «MentoreActive» (depuis 2011), Site Internet (depuis 2003), Pochette de presse (disponible depuis 2011), Gala «Femmes d'influence en sport et activité physique au Québec» (10 éditions), Conférence «Les succès au féminin» (6 éditions), Présence multiple (kiosques et ateliers) dans le cadre de colloques et congrès, Fiches de sensibilisation «Saviez-vous que», etc.

Note – référence en page 18 de la Politique : Le Québec comprend onze nations autochtones qui l’enrichissent par leurs cultures et leurs réalités propres et qui font face à des DÉFIS DIFFÉRENTS...les nations sont invitées à partager les objectifs de la Politique et pourront disposer de leurs PROPRES DÉMARCHES afin de mettre en œuvre des mesures pour APPUYER la JEUNESSE.



Objectifs : Offrir un service de formations qui permet aux intervenants/décideurs de différentes communautés autochtones d’appuyer le développement de leurs filles en respectant leurs usages et coutumes.

Permettre aux filles de prendre en charge leur propre pratique en fonction de leur milieu de vie.

Moyens - Réflexion : Les mots DÉFIS DIFFÉRENTS, PROPRES DÉMARCHES ET APPUYER LA JEUNESSE est la CLEF #4 pour Égale Action dans la mesure où ils font partie des efforts d’Égale Action pour soutenir les communautés autochtones dans son offre de services, notamment, les formations destinées aux jeunes filles et celles destinées aux intervenants visant à mieux les outiller et à leur donner une autonomie en matière d’encadrement et de pratique d’activités physiques et sportives. Cela, toujours en respectant les défis et les démarches au sein de leur communauté qui leur sont propres, puisque les formations partent de leur vécu.

Expériences : Formations MentoreActive et En Mouvement.

Exemple de réussites : 40 jeunes filles autochtones ont profité de la formation «MentoreActive» et 53 intervenants en communautés autochtones ont suivi la formation «En Mouvement» entre 2013 et 2015.

IV – Les trois orientations proposées pour la future Politique

Note – référence en page 18 de la Politique : Deux des trois orientations citées rejoignent la mission d’Égale Action au sens large :

- 1- Accompagner les jeunes dans les multiples transitions de leur PASSAGE À L’AUTONOMIE afin de soutenir leur RÉUSSITE PERSONNELLE.

2- FAVORISER LA CONTRIBUTION DES JEUNES au développement du Québec et à la préservation d'une structure sociale harmonieuse et ÉQUITABLE.



Objectif : Conduire les filles vers l'autonomie en matière de pratique d'activités physiques et sportives et contribuer ainsi à l'atteinte de leurs objectifs et réussites personnels.

Moyens - Réflexion : Faire en sorte que les jeunes filles deviennent **plus autonomes** face à leur pratique d'activités physiques et sportives et les conduire vers une **réussite personnelle en matière de participation** sont exactement les objectifs identifiés par le programme MentoreActive (formation MentoreActive au Primaire et MentoreActive).

L'Académie MentoreActive, pour sa part, outille les jeunes filles et favorise le **développement** de leur **contribution** et leur **insertion positive et équitable** éventuelle en société.

IVa – Axe d'intervention 1 – De saines habitudes de vie

Note – référence en page 22 de la Politique : La pratique d'activités physiques et sportives ainsi que les relations interpersonnelles harmonieuses et les rapports égalitaires sont deux des cinq éléments en lien avec la santé et sur lesquels porte la consultation gouvernementale.



Objectif : Sensibiliser l'ensemble des intervenants et décideurs sur la problématique en matière de pratique d'activités physiques et sportives chez les garçons vs les filles et ce qui doit-être fait pour renverser cette tendance.

Moyens - Réflexion : Quoique la pratique d'activités physiques et sportives soit l'un des cinq éléments cités, les informations détaillées sur le sujet dans le document ne font aucunement référence aux écarts existants entre les garçons et les filles au niveau de cette pratique. Considérer que les garçons et les filles partent du même niveau de pratique d'activités physiques et sportives est en contradiction directe avec l'énoncé de l'atteinte de l'équité/égalité, surtout lorsque l'on considère le point de départ d'un sexe par rapport à l'autre.

Note – référence en page 26 de la Politique : Au niveau des relations interpersonnelles harmonieuses et les rapports égalitaires, il est écrit que la Politique devrait promouvoir l'établissement de rapports égalitaires entre les personnes, exempts de stéréotypes basés sur le sexe...



Objectif : Clarifier la Politique actuelle à l'égard des écarts existants entre les garçons et les filles en matière de pratique d'activités physiques et sportives.

Moyens - Réflexion : Constat – il me semble étrange que l'on parle régulièrement de l'égalité et de rapports égalitaires à l'intérieur du document sans toutefois faire état des différences actuelles en matière de pratique. Pour voir à modifier des rapports ou des comportements nous conduisant vers l'égalité, ne faudrait-il pas au moins, avant toute chose, reconnaître clairement quelques différences majeures de la pratique des garçons vs celle des filles!! Citer quelques statistiques ou informations faisant état de la différence entre les garçons et les filles au niveau de la pratique serait utile et approprié à mon avis.

Expériences : Égale Action a développé plusieurs fiches d'informations (14) au fil des 10 dernières années rendant disponibles plusieurs statistiques, informations et pistes de solutions sur la place qu'occupe les filles et les femmes. L'organisme est reconnu pour son contenu largement éducatif et pédagogique rendu disponible, notamment, sur son site Internet dans la section documentation.

Exemples de réussites : Le document d'Égale Action rassemblant 14 fiches d'informations intitulées «Saviez-vous que...», la section documentation de son site Internet www.egaleaction.com et les pages Facebook Égale Action et MentoreActive rendent disponibles plusieurs informations.

IVb – Axe d'intervention 2 – Un milieu favorable à la persévérance et la réussite scolaire

Note – référence en page 30 de la Politique : Une des quatre thématiques touchant la persévérance et la réussite scolaire touche Égale Action. Il s'agit de

celle citant la PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS PARASCOLAIRES comme l'un des deux FACTEURS de RENFORCEMENT de la persévérance.

Vient appuyer cette thématique l'énoncé en page 31 qui dit «*que les efforts pour rendre l'école plus ATTRAYANTE et plus DIVERSIFIÉE constituent un facteur de prévention pour les jeunes.*»



Objectif : S'assurer d'une intervention de qualité et adaptée aux filles en matière d'entraînement sportif au parascolaire et en sport fédéré.

Moyens - Réflexion : Les mots PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS PARASCOLAIRES, FACTEURS DE RENFORCEMENT, ATTRAYANTE ET DIVERSIFIÉE sont la CLEF #5 pour Égale Action dans la mesure où ils viennent appuyer l'importance d'une intervention de qualité auprès des filles afin qu'elles débutent ou poursuivent la pratique d'une activité sportive au parascolaire. Quoique le taux de participation des filles au parascolaire avoisine celui des garçons (à vérifier avec le RSEQ), la qualité déficiente de l'intervention fait malheureusement souvent en sorte que le taux d'abandon soit également élevé.

Expériences : Il est clair qu'une formation destinée exclusivement aux intervenants en entraînement (scolaire ou fédéré), axée sur les différences entre les filles et les garçons en entraînement, comme le propose les formations «L'entraînement des filles : pour une intervention gagnante» et «Les particularités des filles à l'entraînement – Parties I, II, III» d'Égale Action; peuvent contribuer au succès de l'utilisation des activités sportives parascolaires comme outil de persévérance scolaire (par un effet sur les facteurs physiques, psychologiques, sentiment d'appartenance et donc académiques) chez les filles.

Exemples de réussite : Plus de 200 intervenants ont suivi la formation «L'entraînement des filles : pour une intervention gagnante» et «Les particularités des filles à l'entraînement – Parties I, II, III»

Note – référence en page 32 de la Politique : Le Secrétariat à la jeunesse s’interroge sur les PISTES qui permettraient de FAVORISER la PARTICIPATION à des activités parascolaires.



Objectif :

Sensibiliser les décideurs scolaires (Réseau du Sport Étudiant, commissions scolaires et institutions scolaires) sur l’importance d’une offre de services équitable et égale au parascolaire, ainsi que d’une allocation budgétaire reflétant cette recherche d’égalité.

Entrer officiellement les formations d’Égale Action auprès des entraîneurs (souvent bénévoles) dans les écoles secondaires. Formations destinées à améliorer la qualité d’intervention auprès des filles en sport et ainsi augmenter le taux de satisfaction de l’expérience.

Entrer officiellement les formations d’Égale Action à l’intérieur du programme de formation des entraîneurs (PNCE) géré par Sports-Québec.

Moyens - Réflexion : Les mots PISTES et FAVORISER la PARTICIPATION sont la CLEF #6 pour Égale Action dans la mesure où ils viennent appuyer l’importance de la diversité (en fonction des goûts réels des filles), de l’accessibilité et de la qualité de l’encadrement auprès des filles au parascolaire. Ceci étant dit, le manque d’intervenants, bénévoles ou non, doit également faire l’objet d’une réflexion plus approfondie avant que l’on puisse aborder les questions de diversité, d’accessibilité et de qualité de l’encadrement.

Expériences : Les interventions d’ordre politique et de sensibilisation d’Égale Action, jumelées aux formations et activités offertes, offrent certaines pistes de solutions pour favoriser la participation des filles.

Exemples de réussite : Au niveau politique, présence à divers tables de concertation (table Multisports de Sports-Québec. TMVPA, Table des partenaires pour Montréal Physiquement active, etc.) et développement, au cours des années, de divers partenariats (Sports-Québec, ÉquiLibre, URLS, Fédérations sportives, Fondation Lola, Sport Étudiant, Québec en Forme, etc.) pour favoriser une plus grande ouverture sur la problématique entourant la pratique des filles en sport et activité physique avec kiosque d’informations, à environ une dizaine d’événements par année.

IVc – Axe d'intervention 3 – Des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir

Note – référence en page 38 de la Politique : Quoique l'on aborde la question d'implication bénévole à l'axe IV, les thèmes identifiés pour l'axe III ne font aucunement mention de l'implication bénévole des jeunes comme outil de préparation au milieu du travail.



Objectif : Reconnaître et utiliser les activités en sport pour favoriser le développement et l'implication bénévoles des jeunes.

Reconnaître le milieu sportif et les activités de développement sportif comme outil de préparation efficace, reconnu et appuyé en vue d'une transition réussie vers le milieu du travail ou encore comme implication sociale.

Moyens - Réflexion : Ce constat laisse à penser que les nombreuses possibilités que représente le secteur du bénévolat sportif; autant pour les jeunes que pour les organismes en besoin de «main-d'œuvre» ou encore par l'activité économique générée par celui-ci, sont toujours laissées pour compte.

Expériences : Préparation de jeunes filles à l'implication bénévole et au marché du travail, dans leur région, par l'approche préconisée par la formation MentoreActive et l'Académie MentoreActive qui est celle de la prise en charge et du développement des habiletés de leadership.

Exemples de réussite : À la suite de leur participation à l'Académie MentoreActive, plusieurs filles sont devenues bénévoles dans leur région pour divers événements sportifs (ex : Soutien lors de la présentation d'un gala sportif régional et provincial, entraîneure de jeunes athlètes, participation aux activités d'un club sportif au niveau administratif, etc.).

IVd – Axe d'intervention 4 – Une citoyenneté active et plurielle

Note – référence en page 47 de la Politique : La Politique de la jeunesse cherchera à créer chez les jeunes l'habitude de s'engager dans leurs communautés...

Deux des quatre orientations identifiées cadrent avec les actions d'Égale Action :

- 1- La participation citoyenne, l'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE et la participation à la vie culturelle;
- 2- L'ACCÈS des jeunes aux LIEUX DÉCISIONNELS;

Viennent appuyer ces orientations les énoncés suivants à la page 50 :

- Le gouvernement du Québec souhaite *encourager les efforts pour augmenter la part des jeunes au sein des lieux décisionnels.*
- ...la plupart des nouveaux jeunes administrateurs *n'ont pas nécessairement la formation requise pour bien s'acquitter de leurs fonctions...*
- Il faut que cette volonté s'accompagne d'occasions pour les jeunes *d'acquérir les qualifications requises* pour être de bons administrateurs et prendre des décisions éclairées dans leur organisation.



Objectif : Favoriser le développement d'initiatives permettant aux filles d'acquérir des notions de leadership en sport qui leur permettront de prendre leur place au sein des instances décisionnelles.

Moyens - Réflexion : L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE, l'ACCÈS et LIEUX DÉCISIONNELS sont la clef #7 pour Égale Action. Ce point rejoint l'énoncé précédent au niveau de l'implication bénévole des filles et la préparation de celles-ci à cet engagement. De plus, les notions apprises facilitent la prise de décisions à la base pour, éventuellement, leur permettre d'accéder à des postes décisionnels plus importants.

Expériences : Identique au point précédent soit celui de la préparation de jeunes filles à l'implication bénévole, par l'approche préconisée par la formation MentoreActive et l'Académie MentoreActive qui est celle de la prise en charge et du développement du leadership, donc de la prise de décisions. Égale Action leur offre la formation de base leur permettant d'acquérir certaines qualifications requises pour prendre des décisions éclairées.

Exemples de réussite : L'Académie MentoreActive et l'implication des filles après leur participation à celle-ci.

V - Les questions de la consultation

Note – Égale Action a choisi d'identifier quelques réponses générales touchant l'ensemble de la politique et ce, pour les axes qui la rejoint particulièrement.

1. Les priorités d'intervention déterminées par le gouvernement en général sont-elles celles sur lesquelles la prochaine Politique jeunesse doit s'attarder au cours des quinze prochaines années?



Réponse: Oui en autant que :

- L'une des priorités n'empiète pas sur l'autre au niveau de l'importance et que l'on s'assure d'une interrelation étroite de l'une par rapport à l'autre.
- L'on soit conscient qu'il existe des différences marquées entre les garçons et les filles et que la Politique devra en tenir compte.
- Les actions qui découleront de la Politique ne se concentrent pas uniquement à faire en sorte que chaque individu puisse surmonter les obstacles d'un système ou d'une structure inadéquate, mais bien changer les façons de faire, les valeurs inhérentes, le style de gestion et d'intervention avec ce que cela implique comme prise de décisions.

2. Commentaires généraux sur les questions en lien avec l'axe «un milieu favorable à la persévérance scolaire».



- Quoique l'école soit effectivement un lieu privilégié pour implanter des mesures pour stimuler la persévérance et la réussite scolaire, nous devons être prudents quant à la faisabilité de mettre en place un ensemble de mesures dans un seul endroit.

- Nous devons également être prudents quant aux attentes vs les capacités des intervenants de ce milieu à prendre en charge la multitude de programmes et services qui seront mis de l'avant.
- Ceci étant dit, les activités parascolaires peuvent définitivement stimuler l'engagement des jeunes, le sport et l'activité physique étant l'un des volets à mieux organiser de même que les volets culturel et artistique (photographie, dessin, peinture, musical, art culinaire, etc.).
- Pour ce faire, il y aurait lieu d'intégrer des ressources qui s'occuperaient que du volet parascolaire dans son ensemble, libérant ainsi les enseignants et gestionnaires destinés au volet purement scolaire. On crée donc une équipe multidisciplinaire par école.
- Quoique la formation professionnelle et technique soit une option intéressante pour certains élèves, la grosse tendance à vouloir les «pousser» méthodiquement que vers cette seule option pour éviter le décrochage est erronée. On fait fausse route en utilisant le volet professionnel et technique comme «pansement» sur le problème de décrochage. Si les jeunes n'aiment pas l'école, ce n'est pas parce qu'ils n'aiment pas l'aspect académique d'emblée, c'est parce que le contenu de certains cours (ou entraînements) n'est pas stimulant et la qualité d'intervention de certains professeurs (ou intervenants), est déficiente. Ajouter à cela un milieu familial parfois difficile et vous avez un cocktail parfait qui les mènera vers des comportements à risque ou des problèmes de santé mentale. Lorsque ni le milieu familial et ni le milieu scolaire ne sont motivants, le décrochage devient une sortie trop facile. Il ne faut pas perdre de vue qu'il y a aussi des jeunes désireux d'aller loin dans leurs études. Il faut également les stimuler et cela se fera que par un **contenu intéressant et des professeurs et des intervenants au parascolaire, bien formés, passionnés et stimulants. Il n'existe pas de recette magique.**
- De là, selon nous, l'importance de la sélection des intervenants, d'une formation adéquate et continue. Ce qui suppose un soutien de tous les instants, surtout si on travaille avec des bénévoles au parascolaire.

3. Commentaires généraux sur les questions en lien avec l'axe traitant des saines habitudes de vie.



- Cet axe rejoint particulièrement Égale Action.
- Nous croyons que le développement du mentorat et du leadership sont des moyens qui pourraient faire une différence au niveau de l'acquisition des saines habitudes de vie. Les premiers modèles sont très importants (mère pour la fille). Impliquer les parents et les filles dans l'organisation sportive et l'activité physique demeure un excellent moyen pour en faire, à leur tour, des mentores auprès de leurs pairs.
- Faire la promotion de relations interpersonnelles harmonieuses par la lutte à l'homophobie, le sexisme ou le racisme est un outil à favoriser, mais il ne faut pas se limiter qu'à la promotion. Il faut aussi agir concrètement sur le terrain avec de la sensibilisation, des règles claires accompagnées de conséquences applicables et appliquées et ce, dès le plus jeune âge.
- Chaque branche des saines habitudes de vie a son importance et est en interrelation directe avec les autres. Ce n'est pas d'identifier les comportements prioritaires à ne plus adopter que le gouvernement devrait rechercher, mais bien les comportements à adopter pour atteindre de saines habitudes de vie. Ce n'est pas de dire aux jeunes, ne faites plus ceci ou cela, c'est de leur présenter de nouvelles options qui les conduiront indirectement vers le comportement recherché. Par exemple, l'hyper sexualisation des filles (et des garçons de plus en plus) à un très jeune âge est un volet sensible à aborder avec tous les jeunes (garçons et filles). Parlez-leur, mais surtout, offrez-leur des activités trippantes, des cours excitants, des conférences d'impact, des activités de groupes enrichissantes, des découvertes inédites, etc. et ils vous suivront. Parlez-leur de santé et, à la limite, de saines habitudes de vie (faire la morale) et vous n'atteindrez pas votre cible. Sortons du «vocabulaire» et entrons dans la simplicité du jeu et de l'offre bâtie pour les jeunes.
- Le gouvernement peut influencer la mise en place de saines habitudes de vie en mettant tout en œuvre pour que la structure puisse

accueillir convenablement et équitablement le plan et les programmes priorités (ressources humaines, financières et structurelles). Ne pas perdre de vue non plus que «trop» n'est pas mieux que «pas assez». C'est la qualité de l'intervenant et la façon de gérer l'offre qui fera la différence.

- Quelques exemples d'ordre général à considérer pour influencer les habitudes des jeunes seraient : Intégrer des cours de nutrition (via cours de cuisine, lire les étiquettes, faire les bons choix...) pour mieux comprendre ce que veut dire manger sainement. Pourquoi ne pas intégrer par le fait même des notions budgétaires lorsque l'on fait l'épicerie (du concret sur le terrain) – Offrir VRAIMENT plus de cours d'éducation physique en concentration pour filles seulement – Créer des groupes de soutien à l'école pour avoir une personne à qui se confier (professeure, filles, infirmière...).

VI – Conclusion

Posons-nous les questions suivantes



Quelle place voulons-nous faire vraiment à nos filles?

Que faisons-nous pour que la situation change vraiment?

Qu'est-ce qui ferait en sorte que chaque fille participe et s'implique activement et que puis-je faire de différent pour que cela se produise?

Comment modifier les structures d'accueil, notre style de gestion, nos interventions pour créer un milieu accueillant pour elles?

La Politique québécoise de la jeunesse peut-elle y changer quelque chose?

La réponse à cette dernière question est OUI.

Cela suppose :

- Une volonté de changer les façons de faire et d'investir dans ces changements.
- De placer la participante au centre de nos décisions au même titre que le participant.

Plusieurs acteurs ont un rôle à jouer dans l'accroissement de la participation et de l'implication des filles, le gouvernement y joue un rôle majeur par une Politique de la jeunesse qui tiendra compte **intégralement** du fait fille, sport et activité physique et de leur rôle au sein de la société.

Un Québec qui se dit pro-jeunesse ne peut se permettre de perdre l'adhésion de plus de 50% de la clientèle visée. L'impact d'un nombre accru de jeunes Québécoises actives et impliquées sur la santé globale du Québec doit être fortement encouragé.

Merci,

Élaine Lauzon
Directrice générale
Égale Action